



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 95 – 15 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

SENEGAL :
INAUGURATION
DU NOUVEL
AEROPORT

**ANNULATION DU
PROJET DE PIPELINE
ETHIO-DJIBOUTIEN
HORN OF AFRICA DE
BLACK RHINO**

ETHIOPIE :
COLLECTE FISCALE
DECEVANTE AU
PREMIER TRIMESTRE

**KENYA : QUATRE
SECTEURS
STRATEGIQUES
POUR RELANCER LA
CROISSANCE**

**BENIN : PLAFOND
D'ENDETTEMENT
EXTERIEUR DU
BENIN RECONDUIT
PAR LE FMI**

**L'UGANDA
DEMANDE A
REJOINDRE L'OPEP**

**CONGO-
BRAZZAVILLE : UN
BUDGET 2017
RECTIFIE EN REPLI
DE 45 %**

**MAURICE INSCRIT
SUR LA « LISTE
GRISE » DES
PARADIS FISCAUX
DE L'UE**

**MAURITANIE :
RESSOURCES
HALIEUTIQUES :
ACCORD BILATERAL
UE-MAURITANIE**



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ La zone UEMOA maintient son dynamisme économique au troisième semestre

Selon un communiqué de la BCEAO, l'activité économique dans l'UEMOA maintient son dynamisme. Le taux de croissance en glissement annuel a été de 6,4 % au terme du troisième trimestre, porté par les investissements et la consommation des ménages, contre 6,5 % au trimestre précédent. Il est attendu à 6,7 % pour l'année 2017. Le taux d'inflation a atteint 1,2 % au troisième semestre 2017, après 0,1 % le trimestre précédent, expliqué par la progression des prix des produits alimentaires, à la suite d'un approvisionnement insuffisant des marchés. Enfin, le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, est estimé à 3,5 % du PIB ce trimestre. Il est attendu aux alentours de 4,5 % du PIB en 2017, contre 4,3 % en 2016.

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ L'OPEP fixe des objectifs de production pour le Nigéria

L'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a fixé le 30 novembre un objectif de production combinée à 2,8 M b/j pour le Nigéria et la Libye, deux pays jusque-là exempts des limitations de production. Le ministre des Ressources pétrolières nigérian, Ibe Kachikwu, a précisé que les hypothèses du budget 2018, qui établissent à 2,3 M b/j la production pétrolière du Nigéria, ne seraient pas révisées. Le ministre a affirmé que le chiffre d'1,8 M b/j n'incluait pas les condensats, dont la production nigériane s'élève à 350 000 b/j, et que le pays pourrait donc dépasser l'objectif énoncé par l'OPEP s'il en avait la capacité. Par ailleurs, l'Assemblée nationale a validé l'hypothèse révisée d'un baril à 47 USD contre 45 USD initialement prévu.

✉ julie.lanckriet@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : la Banque centrale abaisse son taux directeur à 20%

La Banque centrale du Ghana (BoG) a décidé d'abaisser son taux directeur de 100 points de base, à 20 %. Hormis lors des mois d'avril et d'août, l'inflation n'a cessé de diminuer en 2017, atteignant 11,6 % en octobre, contre 17,5 % au début de l'année, sous les effets de la politique monétaire restrictive menée par la BoG. La BoG maintient son objectif de 8 % d'inflation pour 2018. Mais son influence sur le financement de l'économie demeure pour l'heure limitée puisque ni le taux interbancaire (proche de 25 %), ni le taux d'intérêt moyen des prêts bancaires (autour de 30 %) n'ont connu de baisse significative depuis le début de l'année.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr

▼ Moody's s'inquiète des prochaines échéances de remboursement obligataire du Ghana

Dans un rapport récent, l'agence de notation Moody's alerte sur les risques de défaut de paiement des pays d'Afrique sub-saharienne disposant d'une dette extérieure très élevée. Par son endettement public (73,5 % du PIB), sa dette extérieure (41,3 % du PIB) et le poids des paiements internationaux sur ses recettes publiques (estimé à 33,5 % des recettes en 2017), le Ghana figure sur la liste de ces pays particulièrement exposés. L'Etat devrait en effet verser 1,75 Md USD de principal entre 2020 et 2023 à ses créanciers internationaux, puis 2,75 Mds USD d'ici à 2026, selon les informations reprises par Jeune Afrique.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2017

Les ressources mobilisées se situent à 4 535 Mds FCFA (7 Mds EUR), soit un taux de mobilisation de 100,3 % par rapport aux prévisions initiales. Les recettes fiscales ont atteint 2664 Mds FCFA (4 Mds EUR), soit un taux de mobilisation de 104 %. La mobilisation fut plus importante que prévue pour les taxes à l'exportation, les droits d'enregistrement sur le café et le cacao, les revenus du pétrole et du gaz, la taxe sur les produits pétroliers, l'impôt sur le bénéficiaire, l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers et la taxe sur le caoutchouc. Quant au niveau d'exécution des dépenses, il se situe à 3 994 Mds FCFA (6 Mds EUR), soit un taux d'exécution de 95 %.

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

▼ Burundi : impôt "volontaire" pour financer les élections de 2020

Les ministres burundais de l'Intérieur et des Finances ont présenté lundi une ordonnance commune qui institue une contribution « volontaire » pour financer les élections de 2020. L'ordonnance classe les contributeurs en trois catégories : les citoyens non-salariés qui devront contribuer à hauteur de 1,15 USD par an (2000 BIF) par ménage ; les fonctionnaires, qui seront prélevés chaque mois pendant deux ans à la source d'une somme variable selon leur revenu ; la catégorie "autres", qui comprend notamment ceux qui travaillent dans le secteur privé, pour lesquels "la contribution sera guidée par leur propre volonté et par le sens patriotique de chaque contributeur". Cette annonce intervient alors que l'office burundais des recettes peine à atteindre les objectifs annuels de collecte fiscale.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : collecte fiscale décevante au premier trimestre

L'Ethiopian Revenues and Custom Authority (ERCA) a annoncé avoir levé 2,3 Mds USD d'impôts au premier trimestre de l'année fiscale 2017-2018, ce qui représente 84 % de l'objectif trimestriel (2,6 Mds USD) et 27 % de l'objectif annuel (8,5 Mds USD). Ces mauvaises performances seraient dues à des déclarations fallacieuses selon ERCA qui a également annoncé le lancement d'un programme d'audit complet pour identifier les fraudes et des contrôles fiscaux renforcés. Les revenus fiscaux ne représentent que 12,5 % du PIB éthiopien. Le gouvernement entend hisser ce ratio à 17,2 % d'ici à 2020.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : nouvelle hausse de l'inflation en novembre

En glissement annuel, le taux d'inflation national a atteint 13,6 % en novembre 2017, tiré par la hausse des prix alimentaires (+18,1 % par rapport à novembre 2016) et notamment des fruits, du sucre (pénurie persistante), des épices et du café. Le prix des principales céréales, de la viande, des produits laitiers, des œufs et des légumes aurait légèrement diminué. L'inflation sur les produits non-alimentaires a quant à elle atteint 8,6 % du fait d'une augmentation des prix du khat, des vêtements et chaussures, des matériaux de construction, du charbon et des soins médicaux. Deux mois après la dévaluation, les pressions inflationnistes semblent donc se concrétiser après une hausse des prix de 12,2 % en octobre et 10,8 % en septembre.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : hausse des avances de la Banque centrale au Trésor kényan

Le découvert hebdomadaire accordé par la Banque centrale au gouvernement s'est établi à 395 M USD au 1^{er} décembre 2017 contre 329 M USD la semaine précédente. Il s'agit du plus haut niveau d'avances hebdomadaires octroyées depuis le 1^{er} juillet 2016, avances qui s'expliquaient alors par les besoins financiers pour la nouvelle année budgétaire. Cette fois, les besoins sont notamment imputables à une collecte des recettes inférieure aux objectifs ciblés. L'Etat kényan ne peut pas souscrire à des avances équivalentes à plus de 5 % du montant des recettes annuelles. A ce jour elles s'établissent à 3,75 % de ce montant.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : un budget 2017 rectifié en repli de 45 %**

Le conseil des ministres du 6 décembre a revu à la baisse le budget en LFI 2017 arrêté à 2 741,8 Mds FCFA, en la ramenant à 1 513,3 Mds FCFA, soit un repli de 44,8 %. Dans le détail, les recettes ont été arrêtées à 1 243,3 Mds FCFA (-51 %) et les dépenses à 1 498,5 Mds FCFA (-39 %), dégageant un solde global déficitaire de 255,2 Mds FCFA. Au 30 septembre, l'exécution du budget laissait apparaître un recouvrement des recettes de 896,2 Mds FCFA, pour une prévision de 1 695 Mds FCFA, soit un taux d'exécution d'à peine 53 %, sans espoir que le dernier trimestre 2017 puisse permettre d'atteindre les objectifs initiaux.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : le FNU-PA alarmé par la croissance démographique**

Le Fonds des Nations-Unies pour la population (FNU-PA) a tiré la sonnette d'alarme sur le niveau de croissance démographique, à 2,7 % en Tanzanie, lors de la présentation de son rapport 2017 à Dar es Salaam le 4 décembre. Alors que la population tanzanienne était de 45 millions lors du dernier recensement en 2012, elle est aujourd'hui estimée à 52 millions et les projections font état de 100 millions de personnes d'ici à 2050, si la tendance actuelle se maintient. La pauvreté a quant à elle relativement décliné, passant de 34 % de la population en 2007 à 28 % en 2012, mais touche encore près de 12 millions de personnes avec des disparités géographiques importantes : si la pauvreté a décliné de 70 % sur cette période à Dar es Salaam, la réduction n'a été que de 5 % en zone rurale.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Ghana : une commission pour le commerce international instituée pour lutter contre les pratiques anti-concurrentielles

Le président de la République du Ghana, Nana Akufo-Addo, s'adressant à la communauté d'affaires étrangère, a réitéré son annonce faite en août de créer une commission pour le commerce international (GITC). Elle sera chargée de proposer et mettre en œuvre de nouvelles dispositions pour lutter contre les pratiques anti-concurrentielles, notamment le dumping de marchandises, qui affectent l'environnement des affaires ghanéen. Dotée d'un pouvoir de sanction, la Commission aura également compétence dans la résolution des litiges impliquant la division des douanes et les entreprises importatrices.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso: nouveau dispositif institutionnel pour améliorer le climat des affaires

Le Conseil des ministres du Burkina Faso du 7 décembre 2017 a adopté un décret portant sur la création d'un dispositif institutionnel de pilotage et de suivi de l'amélioration du climat des affaires. Cette initiative du gouvernement vise à améliorer la position du Burkina Faso dans le classement « Doing Business », un classement dans lequel le Burkina n'a cessé de reculer ces dernières années. Sur 190 pays, le Burkina est passé de la 143^{ème} place en 2016, à la 146^{ème} en 2017, pour se positionner au 148^{ème} rang dans le rapport 2018. Le gouvernement souhaite donc réagir pour offrir un environnement plus favorable à l'épanouissement du secteur privé.

✉ karim.ibrahim@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : le gouvernement adopte un décret portant limitation de l'âge des véhicules d'occasion importés

Ce décret fixe l'âge limite des véhicules d'occasion importés en Côte d'Ivoire en fonction du type de véhicule et de l'activité à laquelle il est affecté. L'âge limite des véhicules automobiles d'occasion importés, affectés au transport public de personnes ou de marchandises est de 5 ans pour les taxis, 7 ans pour les minicars de 9 à 34 places, 7 ans pour les camionnettes jusqu'à 5 tonnes, 10 ans pour les cars de plus de 34 places, 10 ans pour les camions de 5 à 10 tonnes, 10 ans pour les camions de plus de 10 tonnes. Pour les véhicules de tourisme d'occasion importés, elle est fixée à 5 ans à partir de la date de leur première mise en circulation à l'étranger.

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : quatre secteurs stratégiques pour relancer la croissance

Le président sortant et nouvellement élu, U. Kenyatta, a annoncé quatre secteurs stratégiques, intitulés « The BiG Four », qui guideront son agenda économique pendant son second mandat. Ces quatre piliers sont le logement social et accessible, l'accès universel à la santé, la relance du secteur manufacturier et la sécurité alimentaire. Le développement de ces quatre priorités doit s'appuyer sur les fondations posées lors de son premier mandat, à savoir le transport, la distribution électrique, l'éducation et les TIC. Le président a par ailleurs précisé qu'il souhaitait placer la jeunesse au cœur de cette nouvelle stratégie.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Maurice inscrit sur la « liste grise » des paradis fiscaux de l'UE

Maurice n'a pas été inscrit sur la liste noire des paradis fiscaux de l'UE, rendue publique le mardi 5 décembre et qui regroupe les juridictions fiscales non-coopératives. En revanche, le pays se retrouve sur la liste grise définie par l'UE, qui regroupe 47 juridictions ayant pris l'engagement de souscrire aux recommandations de l'UE relatives à leur politique fiscale. Un délai de deux ans est accordé pour se conformer aux règles. Le vice-président de la Commission Européenne a par ailleurs précisé que les pays qui se trouvent sur la liste grise et qui ne respectent pas leurs engagements à l'issue des deux ans se retrouveraient dans la prochaine liste noire. Pour l'heure, l'UE n'a pas encore défini un calendrier pour une révision de cette liste.

📧 hugues.reydet@dgtrésor.gouv.fr

▼ Maurice cherche l'appui de l'Europe pour accélérer la modernisation des services publics

Le ministre des Affaires Etrangères mauricien, M. Vishnu Lutchmeenaraidoo, vient de participer à un Conseil des ministres des ACP à Bruxelles. En marge de cette réunion, le ministre s'est entretenu avec M. Andrus Ansip, le Vice-président pour le Digital Single Market et le Digital for Development Agenda de la Commission Européenne. Les discussions ont porté sur un projet d'assistance européenne pour la mise en ligne des services publics mauriciens et ce, dans le cadre des fonds européens disponibles pour les infrastructures numériques et le programme Digital entrepreneurship en Afrique.

📧 hugues.reydet@dgtrésor.gouv.fr

▼ Ouganda : Museveni soutient la prolongation du mandat présidentiel à 7 ans

Le président ougandais, Yoweri Museveni, a déclaré qu'il soutenait la prolongation du mandat d'un président à sept ans contre cinq années actuellement accordées par la Constitution. Les critiques ont souligné que cette initiative aiderait l'un des dirigeants les plus anciens d'Afrique à gouverner à vie. Museveni n'a pas proposé directement que les limites de mandat soient étendues en Ouganda mais a déclaré que prolonger le temps entre les élections donnerait aux dirigeants africains davantage d'occasions de favoriser le développement sans être distraits par les questions de politique électorale.

📧 hocine.mourchid@dgtrésor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Nigéria : La Suisse approuve le retour des 321 M USD détournés sous le Général Abacha

Le gouvernement suisse a annoncé que les 321 M USD d'avoirs saisis à la famille de l'ancien président nigérian Sani Abacha seraient prochainement restitués à Abuja. Cette décision fait suite à un accord entre les gouvernements suisse, nigérian et la Banque mondiale, qui prévoit que les fonds seront restitués au travers la mise en place d'un projet de sécurité sociale supervisé par l'institution internationale. Pour rappel, l'ONG Transparency International estime que près de 5 Mds USD de fonds publics ont été détournés sous le gouvernement du Général Abacha, entre 1993 et 1998.

✉ julie.lanckriet@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : plafond d'endettement extérieur du Bénin reconduit par le FMI

Pour l'année calendaire 2018, le FMI a reconduit l'enveloppe de 2017, soit un plafond d'endettement extérieur de 402,8 Mds FCFA (614,1 M EUR ou 6 % du PIB) en Valeur actualisée nette. En 2016, le plafond était significativement plus faible, à 211,5 Mds FCFA (322,4 M EUR). Ce plafond défini dans le cadre du programme avec le Fonds couvre les dettes et les garanties du secteur public auprès des non-résidents. Toute convention de prêt, concessionnel ou non, signée en 2018, consommera donc cette enveloppe sous plafond.

✉ pierre-henry.lenfant@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : nouveau programme du FMI adossé à une facilité élargie de crédit

Le 11 décembre 2017, le Conseil d'administration du FMI a approuvé au profit de la Guinée, un nouveau programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 650 M USD. Le programme s'articule autour de plusieurs composantes qui touchent l'amélioration de la gestion des finances publiques, celle de la soutenabilité de la dette, les politiques monétaires et de change, ainsi que des réformes visant à renforcer les filets sociaux de sécurité, le climat des affaires, la gouvernance et l'inclusion financière.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : prêt de 110,5 M EUR de la Banque mondiale

Le conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 8 décembre un appui budgétaire (guichet IDA) d'un montant de 72,5 Mds FCFA (110,5 M EUR) en faveur de la Côte d'Ivoire. Ce financement, deuxième d'une série de trois opérations, est adossé à différentes mesures dans les domaines des finances publiques, de l'éducation, de l'énergie et de la filière cacao. Dans le domaine des finances publiques, l'une des mesures porte sur la suppression de plusieurs exonérations de TVA qui devrait générer un surplus fiscal de l'ordre de 18 Mds FCFA en 2018.

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : prêt de 104 M EUR de la part d'Eximbank China

Le gouvernement ivoirien vient de ratifier un accord de prêt d'un montant de 810 000 000 CNY (104 M EUR), conclu avec Eximbank China. Ce prêt est destiné au financement des projets de construction et de bitumage des routes Abgville-Rubino-Céchy (au Sud du pays), longue de 61,2 km et Odiénné-Gbéléban, longue de 71,5 km (Au Nord). Les travaux seront exécutés par des entreprises chinoises, notamment par CRBC (Chinese road and bridge corporation).

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : lancement des travaux de réhabilitation du tronçon Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa

Le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a procédé le 2 décembre 2017, au lancement des travaux de réhabilitation de la route Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa longue de 145 km. Selon lui, la réhabilitation de ce tronçon contribuera au renforcement de l'activité économique dans les régions desservies, notamment en facilitant la mobilité et l'accès à ces importantes zones de productions agricoles et minières, ainsi que les échanges avec Abidjan. D'un coût de plus de 67 Mds FCFA (102 M EUR), ces travaux sont entièrement financés par l'Etat ivoirien.

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : modernisation des infrastructures des médias publics sur financement chinois (3,5 Mds FCFA)

Dans le cadre de la coopération sino-togolaise, la Chine apporte un soutien financier aux médias publics via un don de 3,5 Mds FCFA (5,3 M EUR). La chaîne de télévision nationale (Télévision Togolaise-TVT) et la radio publique (Radio-Lomé), bénéficieront d'ici 2 ans d'un complexe moderne de 1000 m², composé d'un studio d'enregistrement, un studio musical et de radiodiffusion en direct, un système de post-production ainsi qu'une salle de montage et de régie technique.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : don de la Chine de 12,8 millions d'euros

La Chine a annoncé un don de 8,4 Mds FCFA (12,8 M EUR) en faveur du Niger, en prévision de la table ronde sur le financement du nouveau Plan de développement économique et social (PDES) pour la période 2017-2021. L'ambassadeur chinois à Niamey a également annoncé que son pays soutiendra l'initiative "3N" (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens) avec un don de riz équivalent à environ 4,2 Mds FCFA (6,4 M EUR). Pour rappel, la Chine est présente au Niger dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'énergie hydraulique, des infrastructures routières, de la sécurité alimentaire, mais aussi et surtout dans celui de l'exploitation minière.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : nouveau programme avec le FMI**

Le FMI vient d'approuver un programme triennal de 163,9 M USD au titre de la Facilité élargie de crédit en faveur de la Mauritanie. Cet accord permettra le décaissement dans l'immédiat d'un montant de 16,56 M de DTS (23,4 M USD). Outre les réformes visant le renforcement de la viabilité de la dette publique (s'élevant aujourd'hui à 92 % du PIB), l'amélioration de la gestion des finances publiques et la mobilisation des recettes fiscales, le programme prévoit plusieurs réformes en matière de politique de change et de politique monétaire visant notamment à faciliter l'accès aux devises et à renforcer la liquidité. Les autorités prendront également des mesures pour renforcer la supervision bancaire, améliorer le climat des affaires et développer le dispositif de sécurité sociale.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : décaissement de 44,5 M USD par le FMI**

Le 6 décembre, le CA du FMI a approuvé le décaissement de 44,5 M USD en faveur de Madagascar à l'issue de sa deuxième revue du programme de Facilité Élargie de Crédit (FEC), portant les décaissements totaux à 174,1 M USD depuis juillet 2016. Le gouvernement s'est conformé aux critères du programme FMI et poursuit ses réformes structurelles dont certaines transparaissent dans la dernière mouture de la loi des finances pour 2018. La politique budgétaire vise un accroissement des recettes fiscales notamment celles sur les carburants et à une diminution graduelle des transferts vers les sociétés d'Etat, ainsi qu'une hausse significative des dépenses d'investissements. Une attention spéciale sera consacrée aux incitations fiscales afin qu'elles procurent le meilleur rapport coût/efficacité. L'amélioration de la gouvernance, la lutte contre la corruption et l'inclusion financière font également partie des priorités du gouvernement.

✉ erik.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : le gouvernement malgache obtient plusieurs financements de la part des bailleurs internationaux**

Les partenaires techniques et financiers manifestent leur confiance envers Madagascar. La BAD a ainsi octroyé le 28 novembre une garantie partielle de crédit pour un montant de 31 M USD dans le cadre de la Phase I du PACE 2017-2019 ainsi qu'un don de 14 M USD. De son côté, la Banque mondiale a débloqué le 16 novembre un don de 45 M USD pour renforcer la gestion des finances publiques notamment en matière de recettes fiscales. Le 7 décembre, elle a également octroyé un don de 45 M USD pour soutenir la résilience des ménages face aux chocs et les opportunités de développement économique dans les zones rurales.

✉ erik.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun: la Banque Islamique de Développement finance les PME camerounaises à hauteur de 24 Mds FCFA**

La Société islamique pour le développement (SID), filiale de la Banque islamique de développement (BID) dédiée au financement du secteur privé, vient d'ouvrir une ligne de crédit de 24 Mds FCFA pour le financement des Petites et moyennes entreprises (PME) au Cameroun. Ce financement rentre dans le cadre d'un accord de partenariat signé en 2012 entre Afriland First Bank et la BID pour la promotion des produits bancaires islamiques.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : le FMI dépêche une nouvelle mission

Les autorités congolaises accueillent à Brazzaville depuis le 28 novembre une mission d'experts du département des Finances publiques du FMI venus renforcer les équipes du ministère des Finances congolais dans la présentation de la loi de finances rectificative 2017 et l'élaboration de la loi de finances 2018. Ils accompagnent les autorités congolaises dans le processus de rationalisation de la dépense publique afin d'en garantir sa bonne exécution. Cette mission s'ajoute à celle venue négocier un programme d'ajustement structurel et financier, à l'œuvre dans la capitale depuis le 5 décembre et jusqu'au 20. Une mission d'Afritac Centre est également à l'œuvre depuis le 4 décembre pour former les agents de l'Institut national de la statistique.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Annulation du projet de pipeline éthio-djiboutien Horn of Africa de Black Rhino

Le gouvernement éthiopien annule le projet de pipeline de 550 km (Djibouti – Awash) porté par l'entreprise Black Rhino. Cette décision est motivée par la prochaine mise en service de la ligne de chemin de fer, qui tirera une part substantielle de ses revenus du transport de pétrole. Dans ce cadre, le gouvernement éthiopien ne pouvait accorder l'exclusivité du transport pétrolier via ce pipeline, le risque étant de menacer l'équilibre financier de cet investissement (près de 1,5 Md USD). Les importations éthiopiennes de pétrole via Djibouti, en augmentation, ont atteint 3,8 millions de tonnes l'an dernier (2,8 Mds USD).

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : prêt de la Banque mondiale de 125 M USD dans le secteur de l'énergie

Un accord de financement a été signé début décembre entre la Banque et le ministère des Finances et de la Planification Economique (MINECOFIN). Il consiste en un prêt de 125 M USD de la Banque et vise à assurer la soutenabilité du modèle expansif d'accès à l'électricité au Rwanda, en particulier sur le plan budgétaire. Le projet, intitulé « First Programmatic Energy Sector Development Financing » se compose de deux volets : (i) maîtriser l'impact budgétaire lié à l'expansion rapide des projets électriques et (ii) améliorer l'efficacité opérationnelle, l'accessibilité et la responsabilisation des services électriques. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté (2013-2018) qui vise à raccorder 70 % du territoire d'ici la fin de l'année et d'atteindre un accès universel à l'électricité d'ici 7 ans. Aujourd'hui, seules 41 % des habitations ont accès à l'électricité.

✉ philippine.de-brevand@diplomatie.gouv.fr

▼ Tanzanie : prêt de 500 M USD de l'Inde pour le secteur de l'eau

Le Haut-Commissaire indien à Dar es Salaam, Sandeep Arya, a annoncé l'octroi d'un prêt concessionnel de 500 M USD au gouvernement tanzanien pour la mise en œuvre de projets d'approvisionnement en eau dans dix-sept villes du pays. Ces financements seront décaissés par la banque India Exim Bank. Plus de 60 % de la population n'ont pas accès à des systèmes d'assainissements convenables, ce qui a des conséquences en matière de santé publique. Le coût annuel induit par les pathologies engendrées est évalué à 150 M USD, selon les autorités.

✉ béatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Bénin : renouvellement du partenariat avec l'USADF

Le ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) et de la promotion de l'emploi a renouvelé le 7 décembre 2017 son partenariat stratégique pour la période 2018-2022 avec la Fondation des Etats-Unis pour le développement en Afrique (USADF) dont la mission est l'assistance et l'accompagnement des PME dans la transformation des produits agricoles. Les deux parties mettront en place chaque année une contribution de 500 M FCFA pour financer les Petites et moyennes entreprises et les coopératives agricoles, principalement sur les filières maïs, karité, anacarde et manioc. Le dernier programme a permis de financer à ce jour 77 projets.

✉ pierre-henry.lenfant@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : 750 Mds FCFA seront injectés à travers le nouveau plan d'investissement agricole 2018 - 2026

Le coût du Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), s'élève à 750 Mds FCFA (1,14 Md EUR) sur la période 2018-2026. Le financement du plan se fera à part égale entre l'Etat togolais et les partenaires techniques et financiers. Le gouvernement compte également sur l'implication massive du secteur privé, à hauteur de 500 Mds FCFA. La stratégie s'articule autour de 4 axes d'amélioration (valorisation agricole, productivité, résilience au climat, gouvernance) et devrait permettre la participation de 1,7 M d'exploitants agricoles et 2 000 entreprises du secteur.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : ressources halieutiques : accord bilatéral UE-Mauritanie

Dans le cadre de l'accord bilatéral (conclu en 2015 pour quatre ans, 2015-2019) entre l'Union Européenne (UE) et la Mauritanie, l'Europe vient d'accorder 57,5 M € à titre de contrepartie pour l'accès de ses navires dans les zones de pêche mauritaniennes. Il est à noter que l'UE doit donner 2 % de ses captures pour la lutte contre l'insécurité alimentaire en Mauritanie. Le secteur de la pêche représente environ 20 % des recettes budgétaires de l'Etat (estimées en 2016 à 400 M €) et emploie près de 40 000 personnes.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Ghana : une nouvelle autorité pour relancer la filière bauxite et aluminium

Le gouvernement a annoncé la création d'une nouvelle autorité publique qui sera chargée du développement, de la régulation et de l'intégration des filières bauxite et aluminium au Ghana. Cet organisme supervisera notamment les projets d'infrastructures tels les projets routiers, ferroviaires, d'électrification et la construction de parcs industriels et de logements sociaux. Selon les chiffres repris par le gouvernement, le prix d'une tonne de bauxite transformée en aluminium atteindrait 2 000 USD, contre seulement 60 USD pour la bauxite brute. La moitié des réserves de bauxite du pays n'étant pas exploitée, le gouvernement souhaiterait également que soient lancés de nouveaux sites d'extraction.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : le ministre des finances dévoile les principaux développements du secteur de l'énergie en 2018

Le ministre des finances ghanéen, Ken Ofori-Atta, a rappelé les principaux développements du secteur de l'énergie attendus en 2018. Le pays verrait sa capacité de production d'électricité augmenter de 487 MW une fois lancées les usines de production de Cenpower (340 MW) et de Early Power Phase 1 (147 MW). L'opérateur chargé du transport de l'électricité, GRIDCo, devrait également poursuivre les travaux de renforcement de son réseau d'installations, ainsi rendu plus fiable, plus sûr et mieux contrôlé. Le gouvernement a également décidé de lancer la restructuration des activités de la Volta River Authority (VRA), par la vente de ses actifs dans la production d'énergie thermique.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr

▼ Sierra Leone : le gouvernement cède le « diamant de la paix » pour 6,5 M USD

Le gouvernement sierra-léonais a finalement vendu aux enchères lundi 4 décembre son diamant de 709 carats, rebaptisé le « diamant de la paix », pour une valeur de 6,5 M USD. Cette somme est inférieure aux 7,8 M USD proposés et déclinés par le gouvernement lors de la première mise aux enchères à New York en mai dernier. La somme récoltée ira en majeure partie à l'administration fiscale (59 %) mais également à des programmes de développement de la région (15 %). Le pasteur à l'origine de la découverte recevra quant à lui, 1,69 M USD. Pour information et selon l'association des producteurs de Diamants, la Sierra Leone est le 7^{ème} producteur de diamants en Afrique, avec une production de 159 M USD en 2016.

✉ perrine.guerin@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : une centrale photovoltaïque de 25 MW sera construite à Pobè

Le 7 décembre 2017 a été signé la convention de financement du projet DEFISSOL qui prévoit la construction d'une centrale photovoltaïque de 25 mégawatts à Onigbolo (commune de Pobè) et l'appui à la modernisation du système informatique de la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE). D'un montant total de près de 40 Mds de FCFA (60,5 M EUR), le projet DEFISSOL est cofinancé à hauteur de 32,8 Mds FCFA par l'AFD et de 6,6 Mds FCFA par l'Union Européenne.

✉ pierre-henry.lenfant@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina : construction d'une centrale électrique sur financement BID

Le Conseil des ministres du Burkina Faso du 7 décembre 2017 a ratifié l'accord de prêt de 59,34 Mds FCFA (90,4 M EUR) de la Banque islamique de développement (BID), destiné au financement du projet de construction d'une centrale électrique de 50 mégawatts dans la capitale (zone industrielle de Kossodo). Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020).

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina : une nouvelle mine d'or inaugurée à Houndé

Le 9 décembre 2017, le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a inauguré le démarrage des activités du gisement aurifère de Houndé. Ce gisement, qui s'étend sur 23,19 km² avec des réserves estimées à plus de 48 tonnes d'or, devrait produire entre 6 et 8 tonnes d'or par an. Détenue par la société canadienne Endeavour Mining, il sera exploité par la société Houndé Gold Corporation pendant dix ans. Endeavour Mining a investi 300 M USD dans le gisement, qu'elle détient à 90 %, la part restante revenant à l'État burkinabè. Ce projet pourrait générer chaque année plus de 20 Mds FCFA (30 M EUR) de recettes publiques et créer au moins 1.700 emplois. L'or, l'une des principales ressources minières du Burkina, a supplanté le coton en devenant en 2009, le premier produit d'exportation du pays.

✉ karim.ibrahim@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : réflexion sur le mode de financement de la future centrale nucléaire

Le président du Conseil pour l'Electricité Nucléaire du Kenya (KNEB) a annoncé la mise en place d'une entité dédiée à la recherche de fonds pour financer la première centrale nucléaire du pays. Attendue pour 2027, la capacité de la centrale serait d'environ 1 GW, pour un investissement compris entre 4,8 et 5,8 Mds USD. L'entité sera indépendante du KNEB et devra déterminer si le gouvernement doit s'orienter vers un PPP ou s'il a les moyens de mobiliser les fonds lui-même. Le KNEB a d'ores et déjà signé des MoUs avec la Russie, la Chine, la Corée du Sud qui consistent en de l'assistance technique et du renforcement capacitaire. Le Kenya deviendrait ainsi le deuxième pays africain après l'Afrique du Sud à se doter d'une centrale nucléaire.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : inauguration d'un démonstrateur solaire de 100 kW à la Kenyatta University

A Nairobi, la Kenyatta University a inauguré le 5 décembre un démonstrateur solaire d'une capacité de 100 kW, en présence du ministre de la Transition Ecologique et Solaire, Nicolas Hulot et de son homologue kenyan, Charles Ketter. Ce démonstrateur constitue la première phase d'un projet qui comprend l'établissement d'un centre d'excellence sur les métiers du solaire, ainsi qu'une centrale solaire de 10 MW en autoconsommation avec revente du surplus à l'opérateur national. Le projet a été soutenu par un FASEP-innovation verte du Trésor français d'un montant de 350 000 EUR, comprenant le financement du démonstrateur ainsi que les études de faisabilité sur le centre d'excellence et la centrale solaire.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ L'Ouganda demande à rejoindre l'OPEP

La ministre de l'Energie, Irene Muloni, a réitéré la semaine dernière la volonté du gouvernement ougandais de devenir membre à part entière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) d'ici 2020. Mme Muloni, qui a également participé à la 3^e réunion ministérielle de l'OPEP et à la 73^e réunion de l'OPEP à Vienne a souligné les progrès réalisés par son pays en vue de la production pétrolière, tant sur le plan de l'exploration et de l'évaluation qu'au niveau des activités de développement en cours.

✉ hocine.mourchid@dgtresor.gouv.fr

▼ Services

▼ Sénégal : inauguration du nouvel aéroport international Blaise Diagne

L'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD) de Diass, à 50 km au sud-est de Dakar, a été inauguré le 7 décembre, par le président sénégalais Macky Sall. Il vient remplacer l'Aéroport Léopold Sédar Senghor (ALSS), qui sera transformé en aéroport militaire. Les travaux auront duré 10 ans, pour un coût de 484 M EUR, financés notamment par l'AFD, la BID, la BAD, la BOAD. Il dispose d'une capacité de traitement de 3 M de voyageurs par an, extensible à 10 M et de 50 000 tonnes pour le fret.

✉ kokouvi.djabakou@dgtresor.gouv.fr

▼ E-commerce nigérian : accord entre Dangote et Jumia tandis que Konga opère un licenciement massif

Le groupe Dangote pourra désormais commercialiser son ciment sur la plateforme de vente en ligne Jumia. L'accord conclu entre les deux sociétés donne aux consommateurs la possibilité d'acheter en ligne le ciment de la marque, à un tarif inférieur (2 500 NGN par sac de 50kg pour un minimum de 30 sacs) à celui pratiqué sur le marché noir. Autre information du secteur e-commerce, l'entreprise nigériane Konga a annoncé le licenciement de près de 60 % de son personnel (soit 300 employés) dans le cadre de la redéfinition de sa stratégie managériale. Le marché du e-commerce au Nigéria est évalué à plus de 10 Mds USD en 2017 et représenterait près de 3 % du marché total de la vente au détail.

✉ perrine.guerin@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : évolution de l'internet et de la téléphonie au troisième trimestre 2017

Selon l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), le parc des lignes internet a enregistré une hausse de 8,5 % au troisième trimestre 2017, essentiellement portée par l'internet mobile 2G/3G. Concernant la téléphonie mobile, la part de marché d'Orange, opérateur leader, demeure relativement stable à 53,04 %, comme celles de ses concurrents, Tigo et Expresso. Le taux de pénétration du mobile reste supérieur à 100 %, par le phénomène de multi-SIM et s'est établi à 105,11 % contre 107,89 % en septembre 2016.

✉ kokouvi.djabakou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Seychelles : campagne de répression du secteur hôtelier informel**

Alors que le tourisme contribue hauteur de 60 % du PIB, les autorités ont lancé une vaste campagne destinée à réprimer l'hôtellerie informelle. Sur l'île principale de Mahe, le ministère du Tourisme aurait référencé plus de 200 établissements non homologués qui proposent des chambres via le réseau Airbnb. Les hôteliers concernés ont jusqu'au 12 mars 2018 pour se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur au risque d'encourir des peines pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et des amendes de l'ordre de 3600 USD.

✉ hugues.reydet@dgtrésor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Libéria : Orange poursuit ses investissements

L'opérateur téléphonique français Orange a annoncé cette semaine qu'il investirait près de 15 M USD au Libéria en 2018. Ces financements serviront à favoriser l'inclusion numérique et à promouvoir les services télécoms, à l'exemple de son application de transfert d'argent, Orange Money. Pour rappel, le taux de pénétration mobile est de 70 % dans le pays, qui compte 4,6 M d'habitants. La marque française est implantée dans le pays depuis avril 2016, suite au rachat de l'opérateur Cellcom : le Libéria est ainsi devenu le 20^{ème} pays à rejoindre le groupe. Avec plus de 1,6 M de clients, Orange Libéria est le premier opérateur mobile aux côtés de Lonestar (MTN Libéria), LiberCell et Novafone (Comium).

✉ perrine.guerin@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo (Brazzaville) – Institution d'un régime de zones économiques spéciales (ZES)

Deux Lois n° 24 et 25 de 2017 prévoient la possibilité de créer des ZES constituant ou comprenant un parc d'activité accueillant un ou plusieurs investisseurs agréés, une zone franche ou une zone spécialisée ou sont établis les zones résidentielles, commerciales ou de loisir. Le financement, la construction et l'exploitation d'une ZES est confiée par Décret à un opérateur public ou privé sous la supervision d'une agence dédiée aux ZES. Un régime fiscal et douanier spécifique est prévu pour les opérateurs de la ZES et les entreprises qui y investissent. Ce régime peut notamment comporter une exonération d'impôt sur les bénéfices de dix ans suivie d'une imposition au taux de 10 %.

✉ jean-jacques.lecat@cms-bfl.com

▼ Cameroun : la société Boissons, Vins et Spiritueux (BVS) ouvre une usine d'embouteillage de vins dans la ville de Douala

Le ministre camerounais de l'Industrie, Ernest Gbwaboubou, a procédé le 7 décembre 2017 à Douala, la capitale économique du pays, à l'inauguration d'une unité d'embouteillage de vins, un investissement de 12 Mds FCFA porté par la société Boissons, Vins et Spiritueux (BVS). Dans son plan de développement, la BVS prévoit de se lancer dans la production de jus de fruits, mais surtout de développer la viticulture au Cameroun, afin de produire localement la matière première pour la fabrication des vins.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : le groupe Vivendi souhaite renforcer sa présence en Afrique centrale

Implanté au Gabon depuis un mois, le Groupe Vivendi Africa (GVA) a décidé de déployer sa technologie internet très haut débit par fibre optique aérienne FTTH au Congo-Brazzaville. Sa demande de licence ainsi que les négociations avec la compagnie d'électricité nationale (SNE) pour utiliser son réseau de poteaux électriques sont en cours et en bonne voie. L'entreprise éprouve davantage de difficultés à obtenir la capacité dont elle a besoin du fait du monopole exercé par Congo Telecom sur l'IP. GVA devrait s'appuyer sur la force de vente de Canal+ pour commercialiser son offre.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : réforme de Congo Télécom

Des points de friction sont apparus entre le ministre des Télécommunications et de l'Économie numérique et l'intersyndicale de l'opérateur public Congo Télécom qui conteste le bien-fondé des réformes structurelles visant à renforcer ses capacités. L'annonce le 5 décembre de la création d'une société de patrimoine chargée de gérer les infrastructures de télécommunication de l'État avait fait l'objet de contestations. Le résultat de ce bras de fer sera un bon révélateur de la volonté du gouvernement d'aller vers plus de transparence dans la sphère publique.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Une délégation du MEDEF International en visite au Nigéria du 11 au 13 décembre

Une délégation du MEDEF, présidée par M. Philippe Labonne, Directeur Général Adjoint de Bolloré Transport & Logistics et Vice-Président du Comité Afrique du MEDEF International, et forte d'une trentaine de chefs d'entreprise, est en déplacement à Abuja et Lagos du 11 au 13 décembre. C'est l'occasion de rencontrer des représentants du gouvernement nigérian et des acteurs du secteur privé. Pour rappel, la dernière mission MEDEF au Nigéria a été conduite en octobre 2015 par M. Pierre Gattaz.

✉ pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : l'Adepta et le secteur de l'agroalimentaire français présents à Accra au 4^{ème} salon Agrofood

L'Association pour le développement des échanges internationaux de produits et techniques agroalimentaires (Adepta) et la Chambre de commerce et d'industrie France-Ghana ont organisé pour la troisième fois la représentation d'un pavillon français dans le cadre du salon Agrofood & Plastprintpack West Africa, qui s'est tenu du 5 au 7 décembre à Accra. Le salon réunissait près d'une centaine d'entreprises ghanéennes et étrangères issues du secteur agroalimentaire. Neuf entreprises françaises s'étaient rendues présentes afin de promouvoir leur offre et savoir-faire, dans les domaines de l'aquaculture, l'agriculture, la transformation et les techniques d'élevage.

✉ virgile.satge@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr

tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :
objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

